



## **Allocution**

**S. E. M. Cheick Sidi Diarra**

**Secrétaire général adjoint,  
Conseiller spécial du Secrétaire général pour l’Afrique,  
et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les  
pays en développement sans littoral et les petits États  
insulaires en développement**

**Forum MEDays :  
Le Sud : entre crises et émergences**

**Tanger, le 11 novembre 2010**

Monsieur le Président, M. /Madame le modérateur, Éminentes personnalités, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et un honneur d'être invité à intervenir au Forum MEDays 2010. Permettez-moi tout d'abord de remercier les organisateurs de cette remarquable manifestation, en l'occurrence l'Institut Amadeus et son distingué Président M. Ibrahim Fassi Fihri pour la généreuse invitation ainsi que les autorités marocaines pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont je suis l'objet depuis mon arrivée en terre marocaine.

Mr. Le Président,

Le thème de cette année, « Le Sud : entre crises et émergences » ne pouvait pas mieux tomber pour évaluer le rôle grandissant que les pays du Sud assument dans les relations internationales. Certains pays du Sud ont en effet réussi à sortir de la crise financière et économique mondiale plus rapidement que les économies avancées. Leur capacité d'adaptation à la crise a joué un rôle de locomotive pour le reste de l'économie mondiale. Ces avancées économiques se sont également traduites en progrès rapide des indicateurs sociaux dans ces mêmes pays. L'amélioration de ces indicateurs dans des pays comme la Chine et l'Inde, pour ne citer que ces deux, a été de nature à affecter sensiblement les tendances générales dans les pays en développement. Par exemple des progrès continuent d'être faits dans la lutte contre la pauvreté. Le niveau global de la pauvreté est tombé dans les régions en développement, passant de 46 % en 1990 à 27 % 2005, et cette tendance se

maintient dans nombre de ces pays. Mais, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Car ces tendances ne sont pas équitablement réparties. Pour la plupart, les pays africains ainsi que les pays les moins avancés que j'ai l'honneur de représenter dans le Système des Nation Unies, ne sont pas éligibles à ces progrès.

Mr. Le Président,

En 2000, des chefs d'État et de gouvernement ont adopté la Déclaration du Millénaire, par laquelle ils se sont engagés à établir un partenariat mondial en vue de réduire l'extrême pauvreté à l'horizon 2015. Les huit objectifs du Millénaire pour le développement portent sur des aspects essentiels du développement économique et humain et constituent un cadre unificateur de lutte contre la pauvreté et le sous-développement. En septembre dernier, ces dirigeants se sont de nouveau rassemblés à New York pour examiner objectivement les progrès accomplis jusqu'à présent et les problèmes qui continuent de se poser, 10 ans après leur engagement historique. Le bilan de cette réunion au sommet a été quelque peu mitigé.

L'année dernière, à cette même tribune je vous disais que les pays africains occupaient 18 des 20 dernières places en termes de performances des indicateurs de développement humain. Tel que cela ressort du dernier Rapport dont le lancement a eu lieu le jeudi 4 novembre 2010, cette tendance ne semble pas s'être améliorée. Cette année encore 19 des 20 pays les moins performants sont africains (l'Afghanistan est le seul pays non africain sur cette liste) et 19 de ces 20 sont également des pays les moins avancés (seul

Zimbabwe qui figure également sur la liste n'en est pas un). Aucun d'entre eux n'a progressé depuis le dernier Rapport publié en 2009.

La Banque mondiale a prévu que la crise économique et financière de 2008 aura entraîné dans l'extrême pauvreté, d'ici à la fin de 2010, 100 millions de personnes de plus, dont la plupart vivent en Afrique subsaharienne.

D'après les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 925 millions de personnes auront souffert de la faim cette année dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Mesdames et messieurs,

Malgré des avancées notables en matière d'accès à l'éducation primaire (76% de scolarisation), d'égalité des sexes, d'accès à l'eau potable (72%) et matière d'accès des femmes aux fonctions politiques et électives, les indicateurs de l'objectif 4, la réduction de la mortalité maternelle sont alarmants en Afrique subsaharienne. Dans cette région, les risques qu'une femme meure pendant sa grossesse ou en couches sont de 1 sur 16, contre 1 sur 4000 dans les pays développés – soit l'indicateur sanitaire pour lequel l'écart entre les pays pauvres et les pays riches est le plus important. La mortalité infantile a été réduite d'un tiers (1/3) depuis dix ans, donc en deçà des 2/3 projetés. L'accès à l'assainissement représente moins de 50%. Il est de moins de 20% en zone rurale.

Il ne s'agit nullement pour moi de dire que les objectifs du Millénaire pour le développement sont irréalisables dans les pays africains ou dans les 49 pays les moins avancés du monde, mais si nous voulons réussir à les atteindre, il faudra que ces pays eux-mêmes et leurs partenaires de développement, du Nord comme du Sud, fassent preuve d'une plus grande volonté politique et de créativité.

De fait, la communauté internationale a réagi, face à ces problèmes, en redoublant d'efforts pour aider les pays en développement, et l'Afrique en particulier. Le G-8 réuni à Muskoka a promis de mobiliser des fonds supplémentaires pour promouvoir la santé de la mère et de l'enfant, les deux objectifs qui étaient au cœur du récent sommet d'évaluation des OMD à New York. Le plus difficile sera de réaliser vraiment ces promesses.

D'autres initiatives comme le Fonds UNITAID ou la Facilité pour la vaccination universelle visent à mobiliser les ressources à partir des sources innovantes pour l'investissement dans les priorités des OMD.

Par ailleurs, la coopération Sud-Sud a ouvert de nouvelles perspectives qui viennent en complément de la coopération traditionnelle Nord/ Sud. Ses avantages se manifestent sous plusieurs formes. Les pays émergents représentent aujourd'hui 40% de la valeur totale des échanges commerciaux mondiaux. En 2009, on a estimé que 40 % des investissements directs étrangers (IDE) provenant des pays du Sud étaient destinés à des pays très

vulnérables, dont un grand nombre sortaient à peine d'un conflit. En partie grâce au développement des échanges commerciaux de l'Afrique avec la Chine, l'Inde, la République de Corée, le Brésil, de la Turquie et d'autres pays en décollage économique, nous estimons que les économies africaines devraient désormais se remettre rapidement de la crise financière et économique, et atteindre une croissance de 4,3 % en 2010 contre un taux de 1,5% en 2009. Par ailleurs, ces échanges appliquent un traitement préférentiel aux produits en provenance des pays vulnérables. Nous avons également observé une nette augmentation des transferts de connaissance et de technologie entre les pays du Sud en matière de productivité agricole, d'industrie pharmaceutique de nouvelles technologies de l'information (téléphonie mobile), en matière de renforcement du capital humain.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, cependant cette forme de coopération Sud/sud ne saurait se substituer à la coopération Nord/Sud. Elle en est un complément nécessaire.

Monsieur le Président,

Face à cette situation de dénuement dans laquelle vivent les populations des pays les moins développés et l'Afrique, il devenu urgent de repenser les principes et les modalités de réalisation du Partenariat mondial contre la pauvreté tel que cela a existé jusqu'ici et d'adopter une approche plus inclusive dans la prise de décisions pour la création et la répartition des richesses.

A mon avis, il convient de commencer par évaluer les principes qui sous-tendent la coopération internationale. La coopération s'est toujours fondée sur les principes de solidarité et d'équité. Elle a fait appel à ce qu'il y a de plus humain en nous. L'évolution récente des relations internationales a toutefois prouvé qu'au-delà de ces principes éthiques, il y a un impératif de sécurité nationale, régionale et internationale. La criminalité transnationale, les violences extrémistes, les trafics en tous genres trouvent dans les Etats fragiles et dans les Etats en conflit larvé, un terreau fertile. Et l'expérience récente de la piraterie en Somalie et du trafic de drogue transitant en Afrique de l'ouest en provenance de l'amérique latine en sont quelques manifestations. Dès lors le combat contre la pauvreté et les privations devient une question de sécurité nationale et internationale. Et aider les pays pauvres devient dès lors un investissement dans la sécurité internationale.

Les modalités actuelles de la coopération internationale sont encore de mise aujourd'hui. Toutefois, elles requièrent une mise à niveau à la hauteur des défis persistants.

L'aide publique au développement devra réaliser le niveau des promesses: atteindre 0,7% du PIB des pays donateurs (actuellement à 0,3%), elle doit être répartie de manière plus équilibrée entre les pays bénéficiaires entre les secteurs sociaux et productifs.

La réduction de la dette à travers l'initiative PPTE et IMRD a été accordée à plus d'une trentaine (30) de pays d'Afrique. A la fin 2008 ces

initiatives ont permis à l'Afrique des économies estimées à 103 milliards de dollars et d'accroître les budgets sociaux de 2% en moyenne par an. En outre le ratio dette/ recettes d'exportation a baissé de 27% à 12% entre 2000 et 2008. Le ratio du service de la dette/PIB n'est plus que 20% contre plus de 70% auparavant. C'est là une tendance encourageante qu'il faut consolider en évitant un nouveau gonflement du volume de la dette et en facilitant l'accès aux prêts concessionnels.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont progressé en Afrique de 9 milliards de dollars en 2000 à plus de 88 milliards en 2008. Mais avec la crise de 2008, ils ont chuté de 39% en 2009. Les efforts de réformes macroéconomiques et du cadre juridique de l'investissement menés en Afrique et dans les PMA expliquent cette évolution positive. Toutefois ces chiffres représentent moins 5% des IDE mondiaux. Pour rendre les IDE plus profitables, ils doivent être orientés vers des secteurs générateurs d'emplois, des secteurs qui ont un effet d'entraînement sur le reste de l'économie; ils doivent assurer le maximum de valeur ajoutée locale et s'accompagner d'un transfert de savoir faire.

Malgré le traitement préférentiel QFDF, les pays africains et les PMA ne représentent respectivement que 3% et 1% du commerce mondial. Beaucoup reste à faire à ce niveau.

Les revenus générés par les migrants profiteraient mieux aux pays d'origine si des mesures sont prises pour canaliser ces fonds qui sont de nature privée vers des investissements productifs.

Ces modalités permettant à la communauté internationale d'aider les pays en développement ont montré leurs limites. Elles mériteraient d'être renforcées par de nouvelles initiatives si l'on veut réduire durablement la pauvreté et améliorer les indicateurs de développement humain dans ces pays.

Que faut-il envisager d'autres mesures pour réussir une approche inclusive pour un cycle de développement intégré ?

En premier lieu il faut un Etat qui ait une approche développementale de ses choix de politique économique et sociale. C'est-à-dire un Etat proactif qui, tout en créant les conditions propices pour une saine compétition économique et en assumant pleinement son rôle de régulation, n'en est pas moins engagé dans la définition de politiques économiques pro pauvres (par la mise en place de filets sociaux, en investissant dans les secteurs générateurs d'emplois décents, en facilitant l'accès aux services universels de base, en assurant l'équité dans la distribution des richesses, la prise en compte du genre, de la jeunesse et des personnes vulnérables dans la définition de ces politiques ). Les pays vulnérables doivent être plus équitablement représentés au sein des mécanismes internationaux de prise de décision sur les questions pouvant affecter leurs politiques intérieures.

Le deuxième élément consiste à assurer une croissance économique soutenue, seule à même de pérenniser les gains réalisés en matière d'indicateurs sociaux. La croissance soutenue suppose certains facteurs (qui ne sont pas beaucoup mis en relief dans la Déclaration du Millénaire, mais qui figurent en bonne place dans le BPOA): le renforcement des capacités productives et le renforcement de la gouvernance politique, économique, une plus grande mobilisation de l'investissement productif national ou étranger, et l'intégration dans le commerce avec le reste du monde.

Le renforcement des capacités productives met en place les facteurs de production permettant aux pays en développement d'accroître leurs capacités d'offre à la mesure des opportunités d'accès aux marchés des partenaires au développement. La première priorité de ces facteurs à notre avis est le développement du capital humain, ensuite la production de l'énergie propre à des coûts accessibles, le transfert des technologies adaptées, la réalisation des infrastructures de base de manière à attirer les IDE.

Si la réalisation de ces facteurs de production est une condition nécessaire pour attirer les IDE, elle n'est pas suffisante. Les pays en développement doivent poursuivre leurs efforts de réformes afin de créer un environnement favorable aux affaires. Les pays d'origine des investissements doivent adopter des mesures d'incitation à l'investissement dans les pays vulnérables telles que les mesures de garantie des investissements, de non double imposition, la création de fonds de contre-partie aux investissements nationaux, l'accès au marché.

Les investissements doivent assurer une production de qualité à des coûts compétitifs et apporter une valeur ajoutée locale aux produits de base, créant ainsi de la richesse et des emplois décents au niveau local. Les pays vulnérables doivent également pouvoir déroger à certaines mesures desarmement douanier en mettant en place des clauses de sauvegarde afin de protéger leurs industries naissantes. Ils doivent pouvoir jouir des flexibilités en matière de droits de propriété intellectuelle afin de développer leurs capacités de recherche et développement et d'innovation.

La production de biens de qualité ou des services de qualité ouvre les perspectives pour l'intégration du marché local au marché régional et international. A ce niveau les partenaires au développement doivent favoriser le transfert de savoir faire pour la conformité de la production des pays vulnérables aux standards internationaux, ouvrir leurs marchés et accorder le traitement préférentiel aux produits provenant des pays vulnérables, faciliter l'accès aux crédits commerciaux. Ils doivent assouplir et simplifier les règles d'origine de manière à ce les pays les plus vulnérables puissent nouer des partenariats avec les acteurs économiques d'autres pays émergents sans perdre le régime du traitement préférentiel. Les règles du commerce international doivent être transparentes, équitables et prévisibles.

Le renforcement des capacités de production crée les conditions favorisant l'éclosion de tout le potentiel dans le domaine l'agriculture, de l'industrie manufacturière et dans le secteur des services.

Mesdames et Messieurs,

En conclusion, les modalités actuelles de coopération internationale ne suffisent pas, à elles seules, à réaliser tous les objectifs contenus dans la Déclaration du Millénaire. Elles doivent renforcées par les investissements productifs générateurs de richesse et d'emplois et par l'intégration progressive des des pays vulnérables au commerce international équitable dont les règles sont prévisibles. La réalisation rapide de l'Aide au commerce (AfT), l'utilisation diligente des ressources du Cadre intégré renforcé (EIF) aideront à renforcer l'infrastructure du commerce. La réalisation précoce (early harvest) des éléments du cycle de développement de Doha sur lesquels un accord existe (facilitation du commerce, subventions à la production et à l'exportation) pourrait être également un facteur important.

L'intégration régionale et le renforcement de la coopération Sud/sud sont également un moyen d'assurer le développement intégré des pays les plus vulnérables.

Toutes ces mesures, les pays les plus vulnérables ne pourront pas les mettre en œuvre sans le soutien de leurs partenaires au développement.

Mesdames et Messieurs,

Renforcer les capacités productives des pays les moins avancés, faire du commerce le moteur de la croissance, réaliser la révolution agricole telles

sont les priorités que se fixe la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Comme vous le savez, cette réunion qui se tiendra au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement rassemblera à Istanbul du 9 au 13 mai 2011 les 192 pays membres des Nations Unies, les Parlementaires, les secteurs de la société civile et les opérateurs économiques, 6000 délégués dont une soixantaine de Chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus, ainsi que la participation personnelle du Secrétaire Général des Nations Unies.

En ma qualité de Secrétaire Général, j'invite vos pays respectifs à se faire représenter au niveau le plus élevé possible.

Je vous remercie pour votre aimable attention.